



Réunion du 3 février 2020

Responsable : Mme. Monique BOURRAT 06 23 86 55 80

Membre : M. Roger BOURRAT

### AVIS AUX CLUBS

#### **REPORT DE MATCH**

- Pour toute demande de changement ou de report de match, il nous faut **impérativement l'accord des deux clubs**.

Les demandes doivent nous être adressées **IMPERATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.

Pensez à faire votre demande par le biais de « footclubs » : modification de match.

**Rappel important : si, pour une raison quelconque, vous êtes contraint d'annuler une rencontre, vous devez impérativement prévenir les clubs et les officiels (arbitre, Délégation) concernés, en priorité par mail officiel.**

### COURRIER RECU

Roanne Matel : lu et noté.

### MODIFICATIONS DATE

#### **- Poule A :**

Le match n°21877796 du 14/12/19, **Roanne Arct – Roanne Matel**, est reporté au **samedi 21 mars, à 15h** (au lieu du 22/02/20).

Le match n°21877777 du 30/11/19, **St André d'Apchon - Bussières**, est reporté au **samedi 21 mars, à 15h** (au lieu du 29/02/20).

#### **- Poule B :**

Le match n°21878501 du 14/02/20, **Le Coteau - Cours**, est reporté **vendredi 21 février, à 20h30**.

### MATCH INVERSE

#### **Poule C :**

Le match n°21879587 du **vendredi 7 février**, Ouches – Mably Acl, est inversé et devient **Mably Acl – Ouches, à 20h**. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

### DATES A RETENIR POUR LES COUPES

Le 7 mars : 8<sup>ème</sup> de finale.

Le 4 avril : ¼ de finale.

Le 9 mai : ½ finales.

Finale : date à confirmer.